N° 16 - JUIN 2024

LE MAG SHERBOIS

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE LE MALESHERBOIS

P.14 À 17

LE MALESHERBOIS SE PRÉPARE AU PASSAGE DE LA FLAMME

PROPRETÉ P.8
Les réflexes pour une commune propre

SANTÉ P.10
Consultations médicales à Malesherbes

JEUNESSE P.12
Installation du Conseil Municipal des Jeunes

Joëlle PASQUET
1ère adjointe chargée de la culture, de la communication, de la vie associative et du patrimoine - 8ème Vice-Présidente de la CCPG en charge du tourisme, du patrimoine, de la communication et de la culture

Fabien BERCHER
2ème adjoint chargé des finances, des nouvelles technologies d'information et de communication, des subventions, des énergies nouvelles et **Maire délégué des communes de Labrosse et Manchecourt**

Delmira DAUVILLIERS
3ème adjointe chargée des affaires sociales, du logement et de la santé – Présidente de la CCPG

Dominique CHANCLUD
4ème adjoint chargé des travaux, de l'accessibilité et de la propreté urbaine et **Maire délégué des communes de Coudray et d'Orveau-Bellesauve**

Sandrine SONATORE
5ème adjointe chargée de la politique et des actions communales en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse

Franck DELMOND
6ème adjoint chargé de la vie sportive et du funéraire

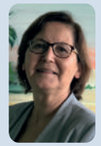

Christine BERTHELOT
7ème adjointe chargée de l'aménagement du territoire

Erick BOUTEILLE
8ème adjoint chargé de la mobilité, de l'environnement, des chemins, des bois, des pâturages, de l'agriculture et des rivières et **Maire délégué des communes de Nangeville et Mainvilliers**

Mairie déléguée de Coudray

Lundi	9h - 12h30
Mercredi	14h - 18h

Tél. 02 38 34 65 23
coudray@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée d'Orveau-Bellesauve

Lundi	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h30

Tél. 02 38 34 65 99
orveau-bellesauve@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Manchecourt

Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	-
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h

Tél. 02 38 30 13 84
manchecourt@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Labrosse

Jeudi	14h - 18h

Tél. 02 38 39 16 62
labrosse@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Nangeville

Lundi	14h - 17h
Jeudi	9h - 12h30

Tél. 02 38 34 76 42
nangeville@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Mainvilliers

Mardi	14h - 17h30
Vendredi	9h - 12h30

Tél. 09 67 13 71 15
mainvilliers@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Malesherbes

Lundi	9h - 12h30	14h - 17h
Mardi	9h - 12h30	14h30 - 17h
Mercredi	9h- 12h30	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h30	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h30	14h - 16h30
Samedi	9h - 12h	-

Tél. 02 38 34 85 36
contact@ville-lemalesherbois.fr

CHÈRES MALESHERBOISES, CHERS MALESHERBOIS,

A quelques jours du passage de la Flamme Olympique sur la commune du Malesherbois, votre magazine municipal y consacre un dossier complet. Figurer parmi les 400 communes de France qui accueilleront la flamme est une réelle fierté pour notre commune.

Cet événement exceptionnel et historique sera l'occasion de mettre en lumière notre territoire et de rassembler nos associations autour de la passion du sport. Je tiens à remercier tous les acteurs impliqués - associations, services municipaux, services intercommunaux, forces de l'ordre - pour leur coopération. Grâce à leur engagement, cette fête promet d'être un succès retentissant. J'espère que vous serez nombreux à venir y assister et à partager tous ensemble ce moment de célébration.

Il y aura bien sûr quelques aménagements comme des restrictions de circulation et de stationnement et je compte sur la compréhension de chacun pour bien mesurer l'importance de cet évènement.

L'année 2024 marque un tournant majeur dans la concrétisation de nombreux projets pour notre commune. Des travaux importants ont déjà commencé ou seront achevés d'ici la fin de notre mandat. Parmi eux, l'aménagement du quartier du Parquet, la création des jardins familiaux, la construction de la nouvelle gendarmerie, les travaux de requalification de voirie à Manchecourt et l'enfouissement des réseaux à Labrosse.

Nous n'oublions pas les chantiers de la Maison de Santé et du nouveau groupe scolaire, pour lesquels nous devons encore faire preuve de patience. Les travaux de la maison de santé devraient démarrer en fin d'année.

Notre engagement pour une gestion rigoureuse nous permet aujourd'hui de maintenir le cap !

Les budgets de la commune sont sains et équilibrés. Le défi a été relevé et nous pouvons lancer toutes ces opérations structurantes et essentielles pour notre commune en toute assurance. Les taux d'imposition des impôts locaux ne seront pas augmentés cette année et les efforts demandés au sein de nos services ont permis de faire des économies notables.

Pour conclure, le Conseil Municipal des Jeunes a été installé en avril dernier et je me réjouis de pouvoir travailler avec eux. Cette nouvelle instance représente une opportunité d'impliquer nos jeunes dans la vie démocratique de notre commune. Leurs idées et leur énergie seront des atouts précieux. Nous sommes impatients de voir les projets qu'ils proposeront.

A l'approche de la période estivale, je souhaite à toutes et à tous un très bel été et de bonnes vacances.

Hervé GAURAT,
Maire du Malesherbois

LE MAGsherbois n°16 | édité par la Commune Le Malesherbois - Place de l'Hôtel de Ville - Malesherbes - 45330 Le Malesherbois | 02 38 34 85 36 | contact@ville-lemalesherbois.fr
Directeur de publication : Hervé GAURAT | Création maquette : Carole BEGAUD | Rédaction : Myriam CAMPERGUE | Impression : Artnéo | édité à 4 500 ex.

P.4 CADRE DE VIE
P.6 ENVIRONNEMENT
P.18 FÊTE DU SPORT
P.20 TRIBUNES
P.22 AGENDA

MANCHECOURT : REQUALIFICATION DE LA RUE DE PARIS

La commune du Malesherbois va entreprendre d'importants travaux dans la commune déléguée de Manchecourt, **rue de Paris, Grande Rue et Cour des Denises.**

Ces travaux consistent à améliorer la gestion des eaux pluviales par la rénovation du réseau d'assainissement, à poursuivre la rénovation du réseau de distribution d'eau potable par la reprise des branchements et à repenser l'aménagement de la rue de Paris avec la création de places de stationnement, de chemins piétons et une attention particulière portée sur la végétalisation de cette rue.

Cette requalification sera également accompagnée de travaux sur la chaussée, incluant des aménagements sécuritaires pour les riverains.

Dans cette perspective, une réunion publique d'information à l'attention des riverains a eu lieu le 4 juin dernier.

avant / après de l'entrée de la rue de Paris

Calendrier prévisionnel des travaux : **lancement dès le mois d'octobre**

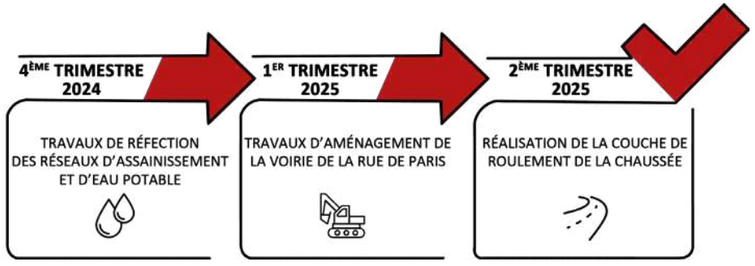

Montant prévisionnel des travaux : 863 214 € HT

Subvention de l'État : 343 267 €
Subvention du Département du Loiret : 52 138 €

Commune du Malesherbois : 467 809 €

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

Vous les avez probablement déjà vus : de nouveaux panneaux de signalisation ont fait leur apparition dans notre commune !

La commune du Malesherbois a décidé de moderniser et d'actualiser la signalétique locale, devenue obsolète au fil du temps. En collaboration étroite avec la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais, en charge du développement économique, les premiers panneaux ont été installés dans la zone industrielle de Malesherbes. Ces nouveaux panneaux sont conçus pour améliorer l'accessibilité des entreprises locales.

Pour renforcer l'attractivité de notre commune, un panneau touristique a été installé sur la place du Martroy. Ce dernier met en valeur les richesses patrimoniales et touristiques de notre commune et plus largement de notre territoire.

Par ailleurs, la commune du Malesherbois a commandé des panneaux pour mieux indiquer les bâtiments publics, les parkings et le centre-ville. Cette action répond à un besoin croissant de guider efficacement les résidents et les visiteurs.

La pose de ces derniers mobiliers ne devrait plus tarder.

Montant de ces aménagements (fourniture et pose)

Commune du Malesherbois : 32 599 € TTC

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : 52 267 € TTC

UNE PARTIE DE LA RUE DE L'EGLISE SAINT-MARTIN MISE EN SENS UNIQUE

Dès jeudi 18 juillet, la rue de l'Eglise Saint-Martin passera en sens unique entre la place de l'Hôtel de Ville et la rue Lamoignon.

Cette expérimentation permettra de déterminer, à terme, le sens de circulation le plus adapté pour cette portion de rue où les véhicules se croisent difficilement, ce qui la rend peu sûre pour les vélos et les piétons.

FERMETURE TEMPORAIRE DE LA RUE SAINT-MARTIN AUX RIVERAINS

En raison du nombre d'incivilités signalées, la rue Saint-Martin sera piétonne en attendant l'installation d'une nouvelle borne afin de garantir la sécurité de tous.

Coût du remplacement de la borne : 19 188 € TTC

NANGEVILLE : NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DANS LE CENTRE-BOURG

Fin mai, des travaux ont permis de réaménager le carrefour entre la RD 23 et la rue Martin de Tours afin d'améliorer la sécurité dans le centre-bourg.

Montant des travaux
40 682 € HT
Subvention du Département du Loiret : 22 650 €

Commune du Malesherbois : 18 032 €

COMMENT FONCTIONNE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES MASSIFS ET DES ESPACES VERTS ?

L'utilisation de tous les produits phytosanitaires (herbicides, fongicides et insecticides) pour l'entretien des espaces verts a été supprimée sur tout le territoire communal depuis une dizaine d'années, y compris dans les cimetières qui ne sont plus traités depuis cinq ans.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté continue de favoriser des pratiques écologiques et économiques, notamment par le biais de la gestion différenciée des massifs.

Ce choix consiste à privilégier l'utilisation de plantes vivaces pour l'embellissement des bâtiments et de l'espace public plutôt que de plantes annuelles, plus fragiles et demandant un arrosage fréquent.

Le fleurissement de la commune évolue donc, avec la suppression progressive des jardinières au profit de massifs dotés d'un système d'arrosage automatique, limitant ainsi la consommation d'eau et l'évaporation grâce à un arrosage au "goutte-à-goutte" programmé aux heures les plus favorables.

La gestion différenciée concerne également l'entretien et la tonte des espaces verts.

Par exemple, la Coulée Verte classée comme espace naturel ne sera plus tondue dans sa totalité qu'une seule fois par an. Seuls les contours de cet espace ainsi que des cheminements seront entretenus, permettant de tirer profit de cet espace de promenade et de jeux, tout en préservant la faune et la flore.

A contrario, la place de Verdun, lieu de célébration des commémorations, bénéficie d'un entretien plus régulier.

Ces pratiques sont à la fois écologiques car elles permettent d'utiliser moins d'eau, d'outils de jardinage ou de véhicules à moteur et économiques parce que nos agents d'entretien y consacrent moins de temps et peuvent se consacrer à d'autres missions.

Il est essentiel que chacun contribue au maintien de la propreté de ces espaces communs en respectant les règles de civilité, notamment en utilisant les poubelles mises à disposition et en ramassant les déjections canines.

LE TRI DES BIODÉCHETS,
LA DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS A COMMENCÉ

La loi AGEC (Anti Gaspillage Economie Circulaire) oblige les collectivités à apporter des solutions aux habitants pour le tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024. Sur notre territoire, c'est le SITOMAP qui est en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères.

Qu'est-ce que les biodéchets ?

Les biodéchets sont constitués pour l'essentiel d'épluchures, de restes de cuisine et de restes de repas (sauf ails, oignons, restes de viande et produits laitiers).

Le tri des biodéchets c'est donc l'affaire de tous : que nous vivions en appartement ou en pavillon ?

Oui, quel que soit son habitat, le SITOMAP proposera des solutions adaptées. Son objectif est de sortir des ordures ménagères les restes alimentaires pour qu'ils puissent être valorisés.

Aujourd'hui, 30% des déchets retrouvés dans la poubelle des ordures ménagères sont des biodéchets majoritairement composés d'eau. Quand on sait que les ordures ménagères sont incinérées, il est improbable de se dire qu'au quotidien on brûle de l'eau !

Les élus du SITOMAP ont choisi de privilégier le compostage individuel en distribuant gratuitement dès 2024, à ceux qui le souhaitent, un composteur.

Pour les habitations collectives ou pour ceux qui n'ont pas de jardin, un composteur partagé peut être envisagé. Les communes sont sollicitées à ce sujet.

Des retards de livraison et des demandes importantes : plus de 3 600 demandes ont été déposées au SITOMAP. Seulement 600 composteurs ont été livrés à ce jour.

Les livraisons de composteurs s'échelonneront sur 2024 et plus. Lors de la remise, un référent biodéchet du SITOMAP vous présente en quoi consiste le compostage et répond à vos questions.

Environ 15% de la population du territoire composte déjà. Il s'agit d'un enjeu majeur pour réduire nos ordures ménagères et notre impact environnemental. Ensemble, poursuivons nos efforts pour la planète !

SITOMAP

VOS DÉCHETS : CHACUN SA PLACE

UNE COMMUNE PLUS BELLE PASSE PAR UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE ! À VOUS DE JOUER !

LES DÉCHETS : À LA POUBELLE !

Que ce soit un mouchoir, un ticket de caisse ou un chewing-gum, tous les déchets doivent être jetés dans l'une des nombreuses poubelles disséminées à travers Le Malesherbois. Notez qu'un chewing-gum met 5 ans à se dégrader naturellement et une canette 200 ans !

LA VILLE S'EN OCCUPE :

- Vidage régulier des corbeilles réparties dans la commune
- Enlèvement des affichages sauvages
- Nettoyage des sites pendant et après des évènements festifs (fêtes de la ville, rendez-vous associatifs...)

DÉJECTIONS CANINES & MÉGOTS DE CIGARETTES

Le jet de mégot dans la rue ou la présence de déjections animales sur la voie publique sont interdits, au même titre que n'importe quel autre déchet. Les maîtres doivent ramasser les déjections à l'aide de sacs prévus à cet effet et les mégots doivent être jetés dans une poubelle. Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter des déchets en lieu public ou privé est puni d'une contravention de 4e classe.

Cela peut vous coûter entre 135 et 375 € d'amende

COMMENT FAIRE LE TRI ?

BAC JAUNE

Pour les **déchets recyclables** comme les emballages cartons et plastiques, canettes, magazines... Depuis 2016, les pots de yaourt, les suremballages plastiques (pack d'eau ou de lait) et les barquettes en polystyrène sont à placer dans le bac jaune.

BAC NOIR

Tous les autres déchets qui ne sont pas recyclables. Ils seront ensuite triés par le SITOMAP.

Attention : il est interdit de jeter du verre, des déchets médicaux, électriques ou électroniques dans ce bac.

LE VERRE

Le verre est un **matériau recyclable à l'infini.** Il doit être jeté dans des points de collecte prévus à cet effet que l'on retrouve à différents endroits dans Le Malesherbois.

QUE DOIS-JE RAMENER À LA DÉCHETTERIE ?

- Les déchets d'équipements électriques & électroniques
- Les peintures, huiles et solvants
- Les produits phytosanitaires
- Les piles, ampoules de basse consommation et néons
- ...

S'Y RENDRE

46 Route de Sermaises
02 38 32 76 20

Horaires :
Les lundis, vendredis et samedis : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Les mercredis : de 13h à 17h

VOS VOISINS : RESPECTEZ LES RÈGLEMENTS

POUR VIVRE DANS UN CADRE SEREIN ET HARMONIEUX

HALTE AUX NUISANCES SONORES

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Pour préserver la tranquillité, le bruit est toléré, s'il reste modéré, aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- Le samedi : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

Cependant, il est important de noter que la loi précise que le bruit portant atteinte au voisinage par sa durée, sa répétition et son intensité peut être sanctionné.

LE TAPAGE N'EST PAS FORCÉMENT NOCTURNE

Contrairement aux idées reçues, la notion de tapage ne démarre pas à 22h. Tout bruit excessif (intensité, répétition, durée) peut être sanctionné, quelle que soit l'heure de la journée. Le tapage dit "nocturne" est considéré comme tel entre 22h et 6h du matin.

Cela peut vous coûter entre 135 et 375 € d'amende

CHIENS ABOYEURS

Un chien aboyant du matin au soir peut vite se transformer en cauchemar pour vos voisins. Chaque propriétaire est tenu de veiller à ce que son animal ne nuise pas au voisinage et de limiter les aboiements.

HAIES & PLANTATIONS

Les propriétaires sont tenus d'entretenir et de maintenir leurs haies en bonne santé et doivent éviter toute nuisance pour les voisins.

Bon à savoir : Si l'arbre de votre voisin déborde chez vous, vous n'avez pas le droit de le tailler sans l'avertir. En revanche, sachez que si votre haie déborde sur la voie publique, il vous incombe de la tailler. Le passage des piétons ne doit pas être entravé.

VOTRE HABITATION ET VOS TRAVAUX

Pensez à déclarer systématiquement les travaux modifiant l'extérieur : ravalement, changement de fenêtre ou création d'ouverture, portail et clôture, isolation par l'extérieur, toiture...

De même, si vous installez un abri de jardin, renseignez-vous auprès du service Urbanisme pour savoir quelle autorisation est nécessaire. Ces mesures visent à conserver l'harmonie urbaine et à éviter les conflits de voisinage.

LE TROTTOIR, C'EST DÉJÀ CHEZ VOUS !

NETTOYER

Les agents municipaux interviennent dans les quartiers afin de garder rues et trottoirs propres. Cependant, comme dans toutes les communes de France, chacun est tenu de balayer sa partie de trottoir et de caniveau devant son habitation. De même, à l'époque des feuilles mortes, pensez à passer le balai de temps à autre afin d'éviter les accidents dont vous seriez responsable.

LES CANIVEAUX

Il est interdit de jeter déchets ou produits polluants (peintures, huiles de vidange, produits chimiques...) dans les caniveaux. Il est strictement interdit de réaliser sa vidange dans la rue. Les caniveaux sont reliés aux canalisations d'eaux pluviales qui se jettent directement dans nos rivières et impactent notre santé et celle de notre planète.

VOUS N'AVEZ PAS DE MEDECIN TRAITANT ? VOUS ÊTES MALADE ? UN MEDECIN GÉNÉRALISTE VOUS ACCUEILLE DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 18H.

Besoin de consulter rapidement un médecin généraliste ? Pas de rendez-vous possible avant un certain temps ? Afin d'apporter une solution aux urgences médicales et pour faire face à la difficulté d'accès aux soins, un centre de soins non programmés est ouvert à Malesherbes depuis le 19 février.

A l'initiative de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Beauce-Gâtinais (CPTS), avec le soutien financier du Département et l'aide de la commune, un cabinet médical équipé a été agencé au rez-de-chaussée des locaux communaux situés au 5 Ter, avenue du Général de Gaulle. Le parking et l'entrée se font par la cour en contrebas.

Actuellement, 6 médecins généralistes volontaires assurent des permanences pour recevoir les patients **du lundi au vendredi, entre 8 heures et 18 heures**. Les consultations sont possibles **uniquement sur rendez-vous.**

Pour ce faire, un télésecrétariat médical traite les demandes, et en fonction des plannings établis par la CPTS, peut proposer des **rendez-vous le jour même ou le lendemain**. Ouvert à tous, le centre accueille des personnes présentant une urgence médicale qui ne peuvent pas consulter leur médecin référent ou qui n'ont plus de médecin traitant.

Ce centre de soins propose également des permanences de vaccination gratuites. Après vérification, et si vous n'êtes pas à jour de vos vaccinations, il sera possible de faire les rappels sur place de tous les vaccins obligatoires ou recommandés (sauf Covid, vaccins spécifiques et voyage).

Consultations médicales
5 Ter, avenue du Général de Gaulle
02 47 45 64 91
Sur rendez-vous uniquement
du lundi au vendredi
de 8h à 18h

PERMANENCES DE VACCINATION GRATUITES
un samedi par mois de 9h30 à 11h30
31 août • 21 septembre • 12 octobre • 16 novembre • 21 décembre
Vaccins obligatoires et recommandés disponibles sur place.

DELPHINE SOROT, NOUVELLE RESPONSABLE DU SERVICE SOCIAL ET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Arrivée en mars 2024, Delphine Sorot est la nouvelle responsable du service social et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Elle succède à Sylvie Ruelle, partie à la retraite, qui dirigeait ce service depuis 7 ans.

Titulaire d'une licence professionnelle de gestion de la protection sociale, Delphine Sorot possède une solide expérience dans le domaine social. Elle a travaillé 8 ans au sein d'un Centre Local d' Information et de Coordination (CLIC) à Montargis et 4 ans en tant que mandataire judiciaire au service de la protection des majeurs.

Elle conduira le service social et le CCAS en collaboration avec Sandrine Marquant, Henriette Dubuis et les bénévoles de l'épicerie sociale, Denise, Evelyne et Nathalie.

LEURS MISSIONS

> **Accueillir et accompagner** les administrés en difficultés sociales .

> **Gérer l'épicerie sociale** (l'accès à l'épicerie est en fonction du reste à vivre par personne dans le foyer).

> **Constituer des demandes de domiciliation.**

> Réceptionner les **demandes d'aides sociales**.

> **Mettre en place et participer à des actions collectives** au profit de la population (Octobre Rose, repas et colis de Noël pour les aînés...).

> Accompagner les administrés dans leur démarche de **demande de logement social.**

Tout au long de l'année, le service travaille étroitement avec les institutions publiques locales et les partenaires sociaux, tels que le Centre Social "Arc-en-Ciel", la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais (France Services, CLIC), ainsi que l'Agence Départementale des Solidarités du Loiret. L'objectif étant d'accompagner les usagers dans le besoin en leur fournissant le soutien nécessaire.

Service social / CCAS
02 38 34 42 40
Sur rendez-vous uniquement

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant vos vacances, la Police Municipale propose une surveillance de votre domicile lors de ses patrouilles.

Cette démarche est facile et gratuite. Pour en bénéficier, rendez-vous sur le site de la ville et remplissez le formulaire au moins une semaine avant votre départ.

POLICE MUNICIPALE
Tél. 02 38 34 50 90

PLAN CANICULE

Pendant la période estivale, une attention particulière est accordée aux personnes les plus fragiles vivant chez elles. Pour vous inscrire au Plan Canicule, remplissez le bulletin d'inscription disponible sur le site de la ville ou contactez directement le service social / CCAS.

CCAS
Tél. 02 38 34 42 40

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE POUR LES AÎNÉS

Chaque année, à l'approche des fêtes de fin d'année, la Commune du Malesherbois a le plaisir d'inviter les aînés de plus de 75 ans à partager un moment de convivialité. Cette année, le conseil municipal, sur proposition de la commission sociale, a décidé de modifier les conditions d'accès : l'invitation sera étendue aux personnes de plus de 72 ans.

Service Social
Tel. 02 38 34 42 40

Date limite d'inscription
6 septembre 2024

Mise en place d'une navette, sur inscription

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES A PRIS PLACE À LA MAIRIE

Constituer un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) faisait partie des projets qu'Hervé Gaurat et les élus ambitionnaient, sachant qu'une telle initiative avait déjà vu le jour en 1991 sous la mandature de Bernard Sevin.

Le CMJ permet aux jeunes de participer activement à la vie de la commune.

LA PAROLE DE L'ÉLUE

Sandrine SONATORE, en charge du Conseil Municipal des Jeunes

Pour débuter, nous sommes allées à la rencontre des enfants dans les écoles pour leur expliquer en quoi consistait cette assemblée et sa fonction. Dix jeunes de 9 à 12 ans (7 filles et 3 garçons) ont répondu présents et le conseil est installé depuis le 11 avril.

Certains ont été impressionnés lors de leur première présentation. Je pense que pour eux c'est un bel apprentissage de la citoyenneté, de l'engagement et que cela va les aider à s'épanouir. Ils seront aussi les porte-parole de leurs camarades.

Le Conseil des jeunes sera invité à toutes les cérémonies et les manifestations qui auront lieu sur notre territoire. Ils seront également conviés à assister aux conseils municipaux et à y présenter leurs projets. Nous souhaitons leur donner la parole, tenir compte de leurs idées et de leur regard pour améliorer la vie de notre commune. Ils débordent d'inspiration et je pense qu'il faudra les canaliser et leur expliquer ce qui pourra raisonnablement se réaliser ou pas. Nous les investirons principalement dans les commissions vie sportive,culture, vie associative, aménagement du territoire et bien sûr action communale en faveur de la jeunesse.

Nous avons plein de choses à faire, je remercie les parents de soutenir leurs enfants dans cette belle aventure qui les attend.

LE RÔLE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

- **S'exprimer** sur les sujets qui concernent la commune et ses habitants.
- **Proposer** des projets et les mener jusqu'à leurs réalisations.
- **Participer** de façon concrète à la vie culturelle, sociale, environnementale et sportive de la commune.
- **Proposer** des actions de communication et de citoyenneté.

Le Conseil Municipal des Jeunes se réunit 1 à 2 fois par an en **séance plénière** pour proposer des projets.

Ses membres sont élus pour 3 ans et travaillent lors de réunions pour préparer et mettre au point, **avec les services municipaux compétents**, les projets "adoptés" en séance plénière avec les élus adultes de la commune.

L'ÉQUIPE QUI LES ACCOMPAGNE

Sandrine SONATORE

Maire-Adjointe en charge de la politique et des actions communales en faveur de l'enfance et de la Jeunesse.

Élise PIERRE

Responsable de la Bibliothèque Municipale en charge de l'animation du Conseil Municipal des Jeunes.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Layna Guest
9 ans
Habitant à Malesherbes

Maëline Cardona
11 ans
Habitant à Malesherbes

Arthur Koriat
10 ans
Habitant à Trézan

Lya Mansouri
9 ans
Habitant à Manchecourt

Manon Marchais
12 ans
Habitant à Manchecourt

Nathan Marchais
9 ans
Habitant à Manchecourt

Jade Mureau
10 ans
Habitant à Orveau-Bellesauve

Alice Savansongham
11 ans
Habitant à Manchecourt

Elena Videau Lozano Heyzer
11 ans
Habitant à Malesherbes

Nathan Vives
12 ans
Habitant à Mainvilliers

TOUS MOBILISÉS POUR LES JEUX OLYMPIQUES & PARALYMPIQUES 2024 !

La commune du Malesherbois et ses partenaires se mobilisent pour proposer des animations sportives ! Un vaste programme qui s'articulera autour de 2 temps forts : **le passage de la Flamme Olympique, le mercredi 10 juillet et la fête du sport, le samedi 13 juillet.**

Du 8 mai au 26 juillet, la flamme olympique passe par 400 villes de France dont 7 dans le Loiret. Avant d'arriver dans le département, elle a été allumée le 16 avril 2024 sur le site archéologique d'Olympie en Grèce et elle est arrivée par bateau à Marseille.

Relais de la Flamme Olympique le 10 juillet

Financé par le Département, le relais de la flamme olympique entrera dans le Loiret par Le Malesherbois, le mercredi 10 juillet. Son départ sera donné à 8h15, devant les grilles du parc du Château de Malesherbes. Les relayeurs se dirigeront vers le centre-ville avec une arrivée prévue à 9h02 devant le gymnase Alain Mimoun où des animations seront proposées au public.

RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

MERCREDI 10 JUILLET 2024

DÉPART

Rendez-vous à 8h sur la ligne de départ

8h15 Allumage de la Flamme Olympique devant l'entrée du parc du Château (accueil dès 7h50)

Itinéraire : avenue du Général de Gaulle, avenue Lévis Mirepoix, rue du Docteur Boyer, rue de la République, place de l'Hôtel de ville, rue Saint-Martin, place du Martroy, rue Saint-Eloi, rue de la République, rue de Boigneville, rue de Château-Vignon, rue des Collèges.

VILLAGE SPORTIF

8H À 10H - PARKING MIMOUN

TENNIS
Avec le SCM Tennis

PARA-TENNIS
Avec Jordy Leroy

MUR D'ESCALADE
par l'Île de Loisirs de Buthiers

STAND GOODIES
par le Département du Loiret

À 10H Départ de la course à pied, pour regagner le village olympique

DE 11H À 17H - COMPLEXE SPORTIF F. À JOIGNEAU

FRESQUE PARTICIPATIVE « SOUVENIR D'UNE JOURNÉE » par le Centre Social "Arc-en-Ciel"

BUVETTE / PETITE RESTAURATION
Par le Centre Social "Arc-en-Ciel"
et le Club de Badminton

ARRIVÉE

9h02 Arrivée devant le gymnase Alain Mimoun (rue des Collèges)

SPECTACLES

CHORALE D'ENFANTS ET D'ADULTES
Chant de l'hymne des Jeux Olympiques par "Chœur de Safran"

DANSE DES JO 2024
Par "Malesherbes Danse Moderne"

OLYMPIADES

DE 11H À 17H

COMPLEXE SPORTIF DE LA FONTAINE À JOIGNEAU

ANIMATIONS SPORTIVES

- Initiation au paddle (sport aquatique)
- Tir à l'arc - Club des Archers
- Airbadminton - Club de Badminton
- Basket - SCM Basket
- Handball - SCM Handball
- Rugby - Club de Rugby Pithiviers
- Judo - JudoClub
- Tennis de table - L'Hirondelle
- Biathlon (course et tir) - Espace Jeunes
- Parcours de VTT - Cyclos Malesherbois
- Cecifoot
- Para bad

STRUCTURES GONFLABLES

- Baby-foot humain
- Cible foot
- Equalizer Rugby
- Echelle infernale

SHOW DE FLYBOARD

LE POINT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Le passage du relais de la flamme olympique va impacter la circulation et le stationnement sur tout le parcours et ce, dès le 9 juillet.

INTERDICTION SUR TOUT LE PARCOURS :

Concernant le stationnement, il sera formellement interdit de stationner sur l'ensemble du parcours de la flamme olympique **dès le mardi 9 juillet 14h au lendemain 10h.**

PARKINGS SUPPLÉMENTAIRES : 600 PLACES DE STATIONNEMENT

- PLACE MAZAGRAN

Le marché du mercredi 10 juillet ne sera pas maintenu, permettant ainsi de libérer totalement la place Mazagran pour du stationnement.

- ESPLANADE DU GRAND ÉCRIN
- PARKING DE LA FUTURE MAISON DE SANTÉ

CIRCULATION

Il sera formellement interdit de circuler **le mercredi 10 juillet de 6h à 10h**

LES RUES INTERDITES À LA CIRCULATION :

- Avenue du Général de Gaulle
- Avenue Lévis Mirepoix
- Rue du Dr. Boyer
- Rue de la République
- Place de l'Hôtel de Ville
- Rue Saint-Martin
- Place du Martroy
- Rue Saint-Eloi
- Rue de Boigneville
- Rue Château-Vignon
- Rue des Collèges.

RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

LE 13 JUILLET SOUS LE SIGNE DU SPORT !

Le passage de la Flamme se déroulant un mercredi, la Commune a souhaité proposer des animations sportives le **samedi 13 juillet** en jumelant cette fête du Sport avec les festivités du 13 juillet.

En regroupant **ces deux évènements dans le complexe sportif de la Fontaine à Joigneau**, l'idée de cette journée est de permettre aux associations locales de mettre en valeur leurs activités avec des démonstrations, des initiations...

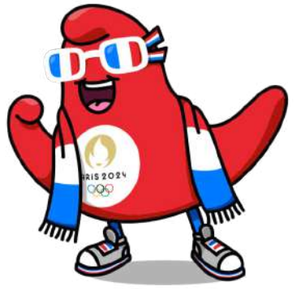

RENDEZ-VOUS AU COMPLEXE SPORTIF DE LA FONTAINE À JOIGNEAU

FÊTE DU SPORT

13H À 18H

ANIMATIONS SPORTIVES

- Initiation au paddle (sport aquatique)
- Tir à l'arc
- Airbadminton
- Handball
- Basket
- Parcours de VTT
- Parcours de marche
- Cecifoot
- Para bad

STRUCTURES GONFLABLES

- Baby-foot humain
- Cible foot
- Equalizer
- Echelle infernale

SHOW DE FLYBOARD

FRESQUE PARTICIPATIVE « SOUVENIR D'UNE JOURNÉE »
Par le Centre Social "Arc-en-Ciel"

BUVETTE / PETITE RESTAURATION
Par le Centre Social "Arc-en-Ciel"

13 JUILLET

18H À 22H

ANIMATIONS MUSICALES

CONCERT OLIVIER SELAC
20H À 22H

RESTAURATION / BUVETTE
Par les Comités des Fêtes du Malesherbois et food trucks

23H À 1H

FEU D'ARTIFICE SUIVI DE SON BAL
PAR OLIVIER SELAC

INFOS PRATIQUES

ECLAIRAGE PUBLIC

À titre exceptionnel, **l'éclairage public sera maintenu toute la nuit du 13 au 14 juillet,** permettant ainsi aux Malesherbois de regagner leur habitation en toute sérénité.

POINT SUR LE STATIONNEMENT

Par mesure de sécurité, les véhicules ne seront pas autorisés au complexe sportif de la Fontaine à Joigneau. **Nous invitons les habitants de la commune déléguée de Malesherbes à se déplacer à pied.**

NOS SPORTIFS LOCAUX ONT DU TALENT !

MALESHERBES DANSE MODERNE : LES ÉLÈVES MÉDAILLÉS À LYON !

Triomphe pour Malesherbes Danse Moderne durant le concours de la Confédération Nationale de Danse de Lyon où tous les élèves du club ont été médaillés. Parmi eux, Milla Bonaccini, 9 ans, a obtenu le 1er prix à l'unanimité du Coup de cœur du Jury, qui lui permet d'accéder au concours européen qui se déroulera à Rome du 1er au 3 novembre prochains.

BELLE SAISON POUR SCM BASKET

Trois équipes du Scm Basket Malesherbes ont atteint la finale du championnat Centre-Val de Loire ! Les équipes U18 féminine, U15 féminine & U20 masculines.

Alors que les U15 et U20 sont reparties victorieuses du championnat, les U18 se sont malheureusement inclinées face à l'USCF les Montils.

UN MALESHERBOIS CHAMPION DU MONDE DE BABY-FOOT

C'est à Evry que Nicolas Maniak, 16 ans se voit sacré champion du monde de baby-foot en catégorie U16 en double en remportant son match contre des Allemands.

Le jeune-homme, qui doit sa passion pour le baby-foot à son père, prendra la direction de Saragosse, en Espagne, pour le championnat du monde de 2025.

CLUB BADMINTON MALESHERBOIS

L'équipe d'interclub D2 a terminé 1ère de sa poule, et finit 3ème du championnat départemental (sur 12 équipes), suite aux phases finales.

Une des équipes d'interclub D3 termine 1ère de sa poule, mais s'incline en huitième de finale aux mixte en or.

La deuxième équipe de D3 a fini 3ème de sa poule pour sa première année dans cette division.

Enfin, l'équipe vétéran finit 1ère de sa poule et jouera les phases finales courant juin.

L'ENTENTE NORD-LOIRET HANDBALL PASSE EN RÉGIONAL !

Samedi 4 mai, le Nord-Loiret handball s'est imposé face à l'ECO Saint-Hilaire au gymnase Yannick Souvré, en remportant le match 37 à 18.

Une victoire qui permet au club de passer en régional. Une belle réussite pour le club réunissant celui de Pithiviers et du Malesherbois, qui termine champion départemental après une saison quasi parfaite (une seule défaite sur la saison).

UNE ANNÉE MARQUANTE POUR LE JUDO CLUB MALESHERBOIS

Durant l'année, les judokas ont réalisé un beau parcours. Jordan Burkal a reçu sa ceinture noire 1er dan. Romaric Laforcade et Constance Jeuffroy ont validé leur UV technique pour l'obtention de la ceinture noire 1er dan. Ludovic Martins a terminé sa ceinture noire 13ème dan et enfin, Michel Jeuffroy a obtenu son Certificat de Qualification Professionnelle lui permettant d'enseigner le judo aux côtés de Jean-Claude Hiram et Laurent Jeuffroy.

RETOUR SUR 50 ANS DE CARRIÈRE D'ENSEIGNEMENT

L'année 2024 du Judo Club Malesherbois a été marquée par l'anniversaire des 50 ans d'enseignement de Jean-Claude Hiram.

Une cérémonie en son honneur, en présence d'Hervé Gaurat, Maire du Malesherbois et Franck Delmond, Maire-Adjoint en charge de la vie sportive s'est déroulée le samedi 25 mai au Dojo du gymnase Alain Mimoun.

ENSEMBLE POUR LE MALESHERBOIS

En 2023, notre collectivité a été confrontée à un contexte économique exigeant, nous obligeant à une réflexion approfondie sur nos orientations et la trajectoire budgétaire à suivre. Pour continuer à faire du Malesherbois une ville dynamique qui, accompagne chaque génération, offre des équipements et des services de qualité à sa population, et relève les défis contemporains, notamment ceux de la santé et de la transition, nous avons dû activer le levier fiscal. Cette mesure, inédite depuis la création de la commune nouvelle, s'est avérée nécessaire. Il n'y aura pas d'augmentation d'impôts en 2024. Il est important de noter que le niveau de fiscalité du Malesherbois demeure inférieur à la moyenne départementale des communes de même taille, ce qui témoigne de notre engagement à préserver nos concitoyens.

Combinée à des efforts de rationalisation rigoureux, cette augmentation des taux a permis de générer un excédent de fonctionnement de 1 million d'euros. Cet excédent budgétaire va être essentiel pour financer les équipements et travaux structurants dont notre commune a besoin. Parmi ces projets figurent la création de l'espace de rencontre et de loisirs, la requalification du quartier du Parquet et de la rue de Paris à Manchecourt, ainsi que l'enfouissement des réseaux à Labrosse. Sans oublier la maison de santé, un projet crucial pour le bien-être de notre population. Cependant, il est important de souligner que la recherche de subventions, indispensable à la bonne gestion de notre commune, nécessite un temps d'instruction administrative considérable, retardant ainsi la réalisation de certains de ces projets.

Grâce à des choix budgétaires judicieux et à un engagement sans faille, nous avons su maintenir le cap et préparer l'avenir de Malesherbois. Nous sommes déterminés à poursuivre sur cette voie en 2024, en mettant tout en œuvre pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens et renforcer l'attractivité de notre belle commune.

Fidèles à nos engagements en faveur de la culture et du lien social, nous nous évertuons chaque année à vous proposer des spectacles et animations accessibles à tous.

Le 10 juillet 2024 restera une date historique pour notre ville avec le passage de la flamme olympique. La municipalité a décidé de transformer cette semaine en une grande fête du sport, avec une programmation d'animations et de festivités jusqu'au 14 juillet autour des valeurs du sport et de l'esprit olympique.

Tout l'été, vous pourrez également profiter de la bibliothèque municipale et de ses espaces extérieurs. Livres et jeux de société seront à votre disposition.

À la rentrée de septembre, nos associations locales auront l'opportunité de présenter leurs activités lors du forum des associations, une occasion unique de découvrir la richesse et la diversité de notre tissu associatif. Par ailleurs, la guinguette sur la baignade le long de l'Essonne ouvrira ses portes pour un dimanche festif, offrant un moment de convivialité et de détente aux Malesherbois.

Un très bel été à tous, rempli de moments de joie, de repos et de convivialité.

Les conseillers municipaux de la majorité "Ensemble pour Le Malesherbois"

LE MALESHERBOIS AVEC VOUS, J'Y CROIS

Chers-res Malesherbois-ses,

En 2023 nos impôts fonciers ont augmenté de façon très importante suite à la hausse des bases et des taux. Cette augmentation a déjà affecté bon nombre d'entre nous. N'ayant pas réalisé tous les travaux prévus en 2023, la municipalité a dégagé un excédent budgétaire de plus de 1,5 million d'euros... Nous sommes favorables aux investissements rendus nécessaires par la vétusté de nos bâtiments communaux, nos trottoirs, nos rues, le tout dans l'objectif d'améliorer la qualité des services rendus à la population.

Mais pour 2024, la proposition des élus de la majorité est de ne pas augmenter les taux alors que les bases augmentent de 2 %, ce qui se traduit par une rentrée d'argent supplémentaire d'environ 150 000 € payés par seulement 49 % des foyers Malesherbois. NOUS AVONS VOTÉ CONTRE. En responsables politiques que nous sommes, nous avons fait une proposition aux élus de la majorité : baisser les taux pour supprimer l'impact de l'augmentation des bases (cela a été fait par la SITOMAP au budget 2023) afin de ne pas altérer nos budgets déjà très contraints.

Notre proposition n'a pas été retenue.

Cependant, nous nous réjouissons des belles perspectives à venir : le passage de la flamme olympique le 10 juillet va permettre de mettre en valeur notre belle commune ; tout comme la programmation culturelle de cette saison, où la plupart des spectacles attirent de plus en plus de spectateurs.

La vie associative est particulièrement active au sein de notre commune, et nous renouvelons nos remerciements à tous les bénévoles qui œuvrent au sein du tissu associatif pour permettre aux enfants, aux adultes et aux séniors de se divertir, de pratiquer une activité sportive, de se rencontrer autour d'un jeu, d'une activité culturelle...

Nous vous souhaitons un bel été, prenez soin de vous, de vos proches, mais aussi des personnes seules qui pourraient être en difficultés si les températures deviennent caniculaires.

Les membres élus de la liste « le Malesherbois avec vous, j'y crois »

Isabelle Béchu, Thierry Catinat et Fabienne Delaveau

LE MALESHERBOIS D'ABORD

L'engagement et la participation au cœur de la vie municipale

De nombreux habitants se plaignent de ne pas voir aboutir des projets annoncés lors de la campagne électorale de 2020 (maison de santé, groupe scolaire transféré depuis à la communauté de communes, gendarmerie...) mais qui devraient voir le jour avant la fin du mandat. Certes, la critique est aisée, mais l'art est difficile !

D'autres ont fait le choix de s'engager dès le plus jeune âge. Tel est le cas des dix enfants et adolescents qui ont intégré le conseil municipal des jeunes récemment constitué. Ce dernier aura pour missions de proposer des projets, des actions de communication et de citoyenneté et les mener à bien ainsi que de participer à la vie culturelle, sociale, environnementale et sportive.

Nous comptons sur ces jeunes pour faire émerger des idées innovantes au profit de leurs pairs mais aussi de tous les Malesherbois dans un esprit intergénérationnel. Parmi eux, quelques-uns ont fait part de leur volonté de « faire vivre leur(s) village(s). »

L'engagement et la participation est l'affaire de tous au quotidien que ce soit par l'intermédiaire des élus mais aussi par la participation aux réunions publiques où le débat doit vivre. Il est regrettable que le nombre de citoyens présents soit faible alors que la finalité de ces réunions est de permettre une prise de décision qui ne soit pas à contre-courant de la logique des riverains et des usagers. Commerçants et habitants doivent donc être forces de proposition sans pour autant être dans l'opposition systématique et dogmatique. Nous sommes notamment disposés à en faire le relais si besoin comme nous l'avons fait lors du conseil municipal du 23 mai dernier à propos des incivilités rue Saint-Martin et à Pinçon.

Les associations qu'elles soient culturelles, sportives, sociales, de loisirs, du fait de leur engagement quotidien, contribuent également au rayonnement de notre commune. Parmi elles, nombre de leurs adhérents de toutes catégories d'âges performent tous les week-ends (footballeurs, basketteurs, handballeurs, boxeurs...) ou lors d'événements régionaux et nationaux (judokas, danseurs...).

Nous les soutenons vivement dans leurs actions et les encourageons dans leurs performances. Par ailleurs, nous comptons sur nos associations pour mettre en valeur leurs actions tant lors des journées dédiées au passage de la flamme olympique, à la fête du sport et au forum des associations et nous invitons les Malesherbois à découvrir la richesse et la multiplicité des activités.

Les conseillers municipaux du groupe Le Malesherbois d'abord

ETAT CIVIL

de novembre 2023 à avril 2024

COUDRAY

Mariage

MAVUBA Lorette & MABANZANI Pedro

Décès

GUIDALI Gino
JORY Jacky
THIANT François (mars 2023)

LABROSSE

Décès

BONNEAU Michaël
CATINAT née FRANÇOIS Micheline

MAINVILLIERS

Naissance

CANNIZO Henri

MALESHERBES

Naissances

CARVALHO Jade
DE OLIVEIRA Lya
IURESCU Gabriel
KHAYOUB Nour
KOUADIO Esdras
MARQUIS Amélia
MICHELIN Hayron
MOUTAULT Marceau
NTETEFOUA Brandon
OBAMBE Fenzo
SIGONNEAU Noé
SOULARD BERTRON Ewenn

Mariages

BOZZOLO Amélie & CESARY Stéphanie
CAN Yaren & OCAL Yasar
EL M'RABTI Mariem & EZ ZAHER Alae-Eddine
GÜNGÖR Zeynep & YIGIT Anil
MATONDO Marie & LIOSO WANGATA Gaston

Décès

BÉCUWE Roger
BILLARD Steve
BRÉGÉ Michel
BRESSAND née REMY Luce
CHIGNOLA René
CANAPONI née DUBOIS Michèle
CITRON Christophe
CONTI Jean
DANJOIN Lucienne
DELAFOY née FAGUERET Madeleine
DOS SANTOS Joao
DUQUENOY Jean
ERNOULD née DE SCHRŸVER Jacqueline
ERNOULD Jean
FERRAND née BERNARDON Madeleine
GAUCHET Alain
GÉLY née DÉLÉRIS Maryse
GOYET née DELCOURT Denise
GUERIN née THIBAULT Jeannine
HOUDOUX née GUERIN Henriette
LEROI née DUMOULIN Marguerite
LOCHE née ROUILLÉ Micheline
MASA née PICHARD Fernande
MERCIER née VIÉ Cécile
MORALI Isaac
MORTEAU Claude
PENTURE Henri
PERRAUDIN née WIATT Agnès
PORTEFAIX René
RIBERT Annie
ROUSSEAU André
SAGOT Jackie
SAIDI Naas
THÉVRET Maurice
VOITURIN née RENARD Odette

MANCHECOURT

Naissances

DAHOU Winner
BÉGUIN Éléonore

NANGEVILLE

Décès

DUCLOS Christian (octobre 2023)

ORVEAU-BELLESAUVE

Naissance

DAHOU Winner

Mariage

MINOU Christelle & NARTZ Marwin

Décès

CHANCLUD née LOUÉ Odette
DE MICHIELI Christian

SAMEDI 6 JUILLET

Malesherbes
à 22h30
CINÉMA EN PLEIN AIR
ASTERIX AUX JEUX OLYMPIQUES
Esplanade du Centre Culturel "Le Grand Écrin"
Gratuit
Organisé par la Commune du Malesherbois
02 38 34 85 36

DIMANCHE 14 JUILLET

Malesherbes
à 11h
COMMÉMORATION DE LA FÊTE NATIONALE
Place de Verdun
Dépôts de gerbes dans chaque commune
Organisée par la Commune du Malesherbois
02 38 34 85 36

SAMEDI 24 DIMANCHE 25 AOÛT

Manchecourt
dès 18h samedi et dès 9h dimanche
FÊTE DE LA MOISSON ET DU PAIN
Terrain de football et salle polyvalente
Gratuit
Organisée par le Comité des Fêtes de Manchecourt
06 65 61 14 45

DIMANCHE 1ER SEPTEMBRE

Orveau-Bellesauve
de 6h à 20h
VIDE-GRENIER
Tarif : 5 € pour 5 mètres linéaires
Organisé par le Comité des Fêtes d'Orveau-Bellesauve
06 08 58 54 47

LUNDI 2 SEPTEMBRE

Malesherbes
de 14h à 16h
MIEUX VIEILLIR ENSEMBLE
Salle Maurice Genevoix
Tarif : 2 €
Organisé par Familles Rurales
02 38 34 98 85

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

Malesherbes
de 11h à 18h
GUINGUETTE SUR LES BORDS DE L'ESSONNE
Site de la baignade
Jeux en bois, clowns, sculptures sur ballons, food truck.
Gratuit et ouvert à tous
Organisée par la Commune du Malesherbois
02 38 34 85 36

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Malesherbes
à partir de 13h30
CONCOURS DE BELOTE
Salle Georges Morel
Tarif : 12 €
Organisé par le Comité des Fêtes de Malesherbes
06 21 42 63 77

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Coudray
à 20h
DÎNER DANSANT "PAËLLA"
Salle Helios
Sur réservation
Organisé par le Comité des Fêtes de Coudray
06 89 26 94 23

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

Malesherbes
de 10h à 12h et de 14h à 17h30
VENTE EXPOSITION + VIDE DRESSING AVEC "ADEL & CANCEN"
Salle Maurice Genevoix
Entrée libre
Organisé par le Club de l'Amitié
06 04 15 80 08

DIMANCHE 6 OCTOBRE

Malesherbes
à partir de 9h
OCTOBRE ROSE
COURSE, MARCHE & CYCLOS
Départ du Centre Culturel "Le Grand Écrin"
Don libre
Organisé par la Commune du Malesherbois
02 38 34 85 36
Inscription : ville-lemalesherbois.fr

LUNDI 7 OCTOBRE

Malesherbes
de 14h à 16h
MIEUX VIEILLIR ENSEMBLE
Salle Maurice Genevoix
Tarif : 2 €
Organisé par Familles Rurales
02 38 34 98 85

SAMEDI 12 OCTOBRE

Manchecourt
à partir de 19h
SOIRÉE ANNÉES 80 - 90 - 2000
Salle polyvalente
Tarifs non communiqués
Organisée par le Comité des fêtes de Manchecourt
06 65 61 14 45

SAMEDI 12 & DIMANCHE 13 OCTOBRE

Malesherbes
FÊTE DE LA POMME
Esplanade du Centre Culturel "Le Grand Écrin"
Vente de jus de pomme et de beignets
Organisée par le Comité des Fêtes de Malesherbes
06 21 42 63 77

SAMEDI 19 & DIMANCHE 20 OCTOBRE

Malesherbes
Samedi à 20h30
Dimanche à 16h
THÉÂTRE : LES BELLES SOEURS
Centre Culturel "Le Grand Écrin"
Tarifs : à partir de 11 ans : 10€, moins de 10 ans : 5€
Organisé par Play & Dream
y.gaudry@orange.fr

DIMANCHE 20 OCTOBRE

Malesherbes
à partir de 13h30
CONCOURS DE BELOTE
Salle Georges Morel
Tarif : 12 €
Organisé par le Comité des Fêtes de Malesherbes
06 21 42 63 77

Orveau-Bellesauve
à 14h30
LOTO
Salle polyvalente
Tarifs : un carton 4 €, 3 cartons 10 €, 5 cartons 16 €, 10 cartons 30 €
Organisé par le Comité des Fêtes d'Orveau-Bellesauve
06 08 58 54 47

MERCREDI 23 OCTOBRE

Malesherbes
de 14h à 17h
FÊTE D'HALLOWEEN
Salle Maurice Genevoix
Ouvert à tous
Organisée par le Centre Social "Arc-en-Ciel"
02 38 34 61 36

LUNDI 4 NOVEMBRE

Malesherbes
de 14h à 16h
MIEUX VIEILLIR ENSEMBLE
Salle Maurice Genevoix
Tarif : 2 €
Organisé par Familles Rurales
02 38 34 98 85

LUNDI 11 NOVEMBRE

Le Malesherbois
à 11h30
COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE
Place de verdun - Dépôts de gerbes dans chaque commune
Organisée par la Commune du Malesherbois
02 38 34 85 36

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Malesherbes
de 10h à 18h
BOURSE AUX JOUETS
Salle Maurice Genevoix
Ouvert à tous
Organisée par le Centre Social "Arc-en-Ciel"
02 38 34 61 36

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Malesherbes
à partir de 13h30
CONCOURS DE BELOTE
Salle Georges Morel
Tarif : 12 €
Organisé par le Comité des Fêtes de Malesherbes
06 21 42 63 77

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION ET VOUS SOUHAITEZ FAIRE PART DE VOTRE AGENDA ?

N'hésitez pas à nous écrire par mail à l'adresse suivante pour paraître sur le Bulletin Municipal :
communication@ville-lemalesherbois.fr

L'AGENDA DE LA BIBLIOTHÈQUE

SPECTACLE "CHÈRE EXQUISE"

Jeudi 19 septembre à 19h
Entrée libre

Textes de Colette sur des airs de Satie, Fauré et Debussy. Mélodies au violoncelle pour prolonger la rêverie. De "Prisons et Paradis" à "Voyage égoïste", voyage en pays gustatif et pictural avec humour et tendresse. Des confidences, des anecdotes, des dialogues sur tous les thèmes chers à Colette : les bêtes libres ou enfermées, l'enfance, l'indépendance. De Bourgogne en Provence pour une traversée savoureuse avec quelques notes de violoncelle pour agrémenter les mots.

BÉBÉS LECTEURS
à 10h, les samedis :
- 19 octobre
- 21 décembre

Sur inscription, moins de 3 ans

L'HEURE DU CONTE
à 11h, les samedis :
- 21 septembre
- 19 octobre
- 16 novembre
- 21 décembre

Sur inscription, à partir de 3 ans

ATELIERS CRÉATIFS ORIGAMI
de 14h à 15h30, les mercredis :
- 2 octobre
- 4 décembre

Sur inscription, à partir de 7 ans

JEUX DE SOCIÉTÉ
de 13h à 17h
- Jeudi 24 octobre

Entrée libre

1 bis, avenue Lévis Mirepoix, Malesherbes
45330 Le Malesherbois
02 38 34 68 92
bibliotheque.municipale@ville-lemalesherbois.fr

ÇA SE PASSERA AU GRAND ÉCRIN !

GUIHOME VOUS DÉTEND

SPECTACLE HUMOUR
SAMEDI 26 OCTOBRE 2024 • 20H30

Adulte : **25 €** Enfant (-18 ans) / étudiant : **12 €**
Ouverture de la billetterie : **lundi 30 septembre, 14h**
Billetterie en ligne : www.ville-lemalesherbois.fr

Ses différents réseaux sociaux

SCAN ME